



## Retour sur les RÉUNIONS DE QUARTIERS

2021

Compte-rendu  
de Réunion du

15 novembre 2021

Nombre de présents : 150 environ

**Boulevard Gambetta : il y a un problème de vitesse allié à une absence de passage piéton sur le Boulevard au niveau du lavoir. On avait parlé de ralentisseurs mais cela n'a pas été fait. Quelles solutions proposez-vous ?**

**Réponse :** En ce qui concerne le boulevard Gambetta, cela nécessite une étude approfondie : stationnements, cheminements piétons, trottoirs, gestion des eaux pluviales, ralentisseurs... Lors d'une réunion de quartier, nous avons évoqué de travailler sur chaque intersection pour mettre en place des ralentisseurs et voir pour les passages piétons. Il faut donc une étude car le boulevard est très long et voir également pour le sujet des eaux pluviales et leur gestion.

**Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : Au niveau de la route de Bordeaux et au niveau du rond-point de Braou, la circulation est importante et il n'y a pas assez de ralentisseurs entre la pharmacie et le rond-point. Pourquoi ?**

**Réponse :** C'est le deuxième axe départemental de la ville et donc c'est vrai, il y a beaucoup de circulation et j'en appelle au civisme. Nous avons fait beaucoup d'aménagements, notamment des plateaux ralentisseurs ; il y a des effets positifs et négatifs : bruits, gêne pour les services de secours.

Il faut considérer avec attention ces aménagements ; il faut continuer à compléter la signalétique et s'occuper des problématiques qui surviennent le soir avec des contrôles de la Police Municipale.

Pour le rond-point des écoles, il est compliqué de faire des plateaux après le rond-point. C'est pour cela que nous avons du personnel municipal présent pour faire traverser les enfants.

**Rue du stade : à la jonction entre la rue Daniel Digneaux et la rue du stade, ça roule vite malgré les ralentisseurs. Quelles solutions ?**

**Réponse :** Oui, il faut lever le pied pour que tout le monde soit en sécurité. La Ville pose des potelets, des barrières et on constate parfois le lendemain matin, la détérioration des barrières et des potelets. On voit donc bien l'effet de ces mobiliers sur la sécurité des piétons.

**Rue Daniel Digneaux : la rue est dégradée. Pouvez-vous améliorer le revêtement ?**

**Réponse :** Nous avons un marché à bons de commande que nous allons renouveler et qui nous permet d'intervenir, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous avons au total 40 km de voies communales à entretenir mais aussi trottoirs... Nous essayons de faire des programmes d'entretien régulier.

**Rue Daniel Digneaux : Beaucoup de personnes se garent dans la rue et bloquent donc le passage piéton. Il n'y a pas de piste de cyclable pour rejoindre la vélodyssée. Peut-on mettre une portion à sens unique ?**

**Réponse :** Oui, il faudrait que les véhicules se garent à l'intérieur de chez eux. Il faut poursuivre des bandes cyclables pour favoriser la circulation du vélo. Pour le sens unique, il faut que nous nous réunissions. Nous allons envisager la mise en place des potelets ou bandes pour avoir aussi des accès piétons.



**Rue des Huttiens :** La première partie a bien été aménagée mais sur la deuxième partie il n'y a pas de passage pour les vélos et piétons, il y a beaucoup de voitures garées ?

**Réponse :** Rue des Huttiens il n'était pas possible de mettre la rue entière en sens unique.

Il faut préserver les cheminements pour la deuxième partie avec des potelets. Nous allons l'étudier.

**Rue Daniel Digneaux :** Je nettoie mon fossé devant chez moi. Qui nettoie les buses ?

**Réponse :** Les services techniques ainsi que le syndicat du Bassin, le Siba.

**Clos des Mouettes :** Il y a une dizaine d'année notre habitation était au n°18 et maintenant on nous a attribué le n°35.

**Réponse :** Nous allons vérifier avec les services urbanisme, ENEDIS et SUEZ

**Impasse des châtaigniers :** Il n'y a pas de passage piéton au niveau de la pharmacie de la Rocade alors qu'en 2019 il y était.

**Réponse :** c'est prévu dans quelques mois.

**Rue des Ajoncs :** un véhicule épave est garé là depuis de nombreux mois.

**Réponse :** nous allons y remédier avec la PM mais les procédures sont longues.

**Rue du banc d'Arguin :** des enfants ont créé un petit barrage sur le ruisseau.

**Réponse :** nous allons faire intervenir les services techniques ou le Siba.

**Rue des oiseaux :** il y a un panneau qui indique la fin de l'obligation de limitation de vitesse à 30 km/h, pourquoi ?

**Réponse :** nous allons nous en occuper et le remettre.

**Rond-point des platanes :** il faudrait poser un panneau car c'est une voie sans issue.

**Réponse :** nous allons regarder pour mettre un panneau.

**Rue Des Pilets :** Ne serait-il pas possible de mettre des chicanes plutôt que des ralentisseurs ?

**Réponse :** Oui nous y sommes favorables, il faut regarder si la situation est adaptée. Les ralentisseurs respectent des dimensions, il ne faut pas qu'ils soient trop hauts ni trop bas.



**Rue des Genêts :** J'ai le plaisir d'apprendre que vous vouliez équiper l'éclairage public pour réduire la pollution lumineuse, cela va coûter cher. Est-ce que cela ne serait pas plus judicieux d'éteindre la nuit jusqu'à 5h du matin ?

**Réponse :** Nous avons prévu de modifier l'intensité lumineuse la nuit. Quant à éteindre totalement l'éclairage, je n'y vois pas d'objection à condition que toute la rue et le quartier soit d'accord. Nous rentrons prochainement dans le dispositif Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE), en tant que commune du Parc Naturel des Landes de Gascogne, ceci entraîne une baisse de l'intensité de 70% de notre éclairage public. Pour certaines personnes, éteindre n'était pas judicieux pour des raisons de sécurité.

**Est-ce que vous avez le personnel pour les écrans de vidéosurveillance ?**

**Réponse :** Nous avons un parc important de caméras et nous enregistrons les images. Nous allons continuer de renforcer ce dispositif avec des caméras plus performantes notamment la nuit. Nous n'avons pas du personnel posté derrière les écrans mais les caméras enregistrent et la gendarmerie peut nous réquisitionner au besoin les images.

**Pourrait-on avoir des bancs en béton dans le parcours de santé et des poubelles ?**

**Réponse :** Nous avons beaucoup de mobiliers urbains, c'est compliqué d'en rajouter dans certains endroits. Nous allons étudier la pose de bancs à cet endroit-là mais pas en bois.

**Rue des Hutteurs : Il n'y a pas de poubelle le long de la piste cyclable.**

**Réponse :** La piste cyclable appartient au département ; il n'y a pas de poubelle car ils n'ont pas de moyens humains et matériels pour les ramasser.

**Quand vont être réalisés les enfouissements des réseaux électriques, téléphone et éclairage ?**

**Réponse :** les enfouissements de l'avenue du Vieux bourg seront réalisés en 2022 et l'avenue de Certes en 2023.